Les deux Gouvernements encourageront et faciliteront les échanges de visites d'hommes de science et de chercheurs scientifiques ainsi que les échanges d'informations scientifiques.

Tout le fondement de notre programme de production de recherche sur la défense et de notre programme d'échanges repose entièrement sur le consentement des États-Unis à échanger des renseignements militaires stratégiques secrets concernant les armements et ainsi de suite. Je crois que cette confiance a perdu de sa force et que les Canadiens méritent une meilleure réponse que celle qu'a fournie le ministre l'autre soir.

M. Bruce Howard (secrétaire parlementaire du ministre de l'Industrie et du Commerce): Monsieur l'Orateur, je suis heureux de répondre au député et de le rassurer à ce sujet. Le Canada a signé un nouvel accord avec l'Union soviétique pour échanger des renseignements d'ordre technique en vue de favoriser des accords commerciaux qui profiteront aux deux pays, et ce dans le cadre de notre programme visant à diversifier nos relations commerciales dans le monde entier. Mais je m'empresse d'assurer le député que de tels accords n'ont pas empiété et n'empiéteront en aucune façon sur les accords établis depuis longtemps entre le Canada et les États-Unis en vue de l'échange de renseignements militaires.

## M. Forrestall: C'est déjà fait.

M. Howard (Okanagan Boundary): J'assure le député que tout échange de renseignements ou toute vente de matériel à l'Union soviétique doivent être acceptés par le ministère de la Défense nationale et qu'aucun équipement stratégique ne peut être échangé. Nous avons une liste précise d'équipement et d'articles qui ne peuvent être échangés avec l'Union soviétique. Nos accords avec les États-Unis nous interdisent d'exporter les techniques américaines en Union soviétique. Nous continuerons d'honorer ces accords.

En outre, nous nous sommes engagés envers l'OTAN à la consulter au sujet de l'échange de documentation avec tout pays qui n'en serait pas membre et nous continuerons à le faire. Je peux assurer au député que ses inquiétudes sont sans fondement et que nous continuerons à agir comme par le passé.

## LE CANADIEN NATIONAL—LES MISES À PIED À SAINT-JEAN (T.-N.)—LES MESURES GOUVERNEMENTALES

M. Walter C. Carter (Saint-Jean-Ouest): Monsieur l'Orateur, ma question au ministre des Transports (M. Jamieson), consignée à la page 9367 du hansard du 5 novembre, était motivée par la récente décision du CN à Saint-Jean, Terre-Neuve, et par ce que je considère comme le traitement particulièrement injuste appliqué à 28 de ses employés. En l'occurrence, je suis forcé de soulever deux objections. Premièrement, j'estime qu'avec planification et une étude sérieuses de la part du CN, ces congédiements n'auraient pas été nécessaires. Deuxièmement, je proteste énergiquement contre le traitement brutal et presque inhumain qu'ont fait subir les dirigeants du CN à leurs employés de Terre-Neuve, comme le prouve la façon dont les avis de congédiements ont été communiqués.

Les représentants des syndicats m'ont informé que le 25 octobre, 22 membres du syndicat des chaudronniers et 6 [M. Forrestall.]

charpentiers de navires avaient reçu avis de leur mise à pied imminente. Le 27 octobre, ces avis ont été annulés. Le 29 octobre, d'autres avis ont de nouveau paru qui ont été annulés par la suite, le 1er novembre. Le 2 novembre, on a finalement informé les intéressés que le lundi 8 novembre on n'aurait plus besoin de leurs services. Quel est ce traitement qu'on inflige à des hommes qui dans de nombreux cas subviennent aux besoins d'une nombreuse famille et ont consacré la meilleure partie de leur vie d'adultes au service du Canadien National?

Faut-il donc s'étonner de ce que ces hommes et leurs collègues ont perdu confiance en la direction du Canadien National à Terre-Neuve? Comment cette direction peut-elle se jouer aussi cruellement et de sang-froid du travail et de la subsistance d'un si grand nombre de gens. On ne s'attendrait d'aucun employeur qu'il en fasse autant et encore moins de la part d'une des plus grandes sociétés du pays. Ce n'est là qu'une parmi d'autres avanies que la direction du Canadien National à Saint-Jean a infligées, ces dernières années, à ses employés.

La section du Canadien National de Saint-Jean peut à juste titre se flatter d'avoir à son service un groupe de travailleurs zélés, compétents et très qualifiés. Il est malheureux que les qualités des ouvriers soient restées sans équivalent du côté de la direction et qu'on ne leur ait pas fourni d'installations leur permettant de faire face à la concurrence de leurs collègues du continent et de tirer un meilleur parti de leurs possibilités.

On a dit que Saint-Jean était la station-service de l'Atlantique. Notre situation géographique semble riche de promesses en ce qui concerne les réparations de navires et les travaux connexes. Je pense que nous ne tirons pas totalement parti de notre potentiel dans ce domaine et que les ouvriers se voient refuser la possibilité de travailler assez et de façon lucrative. Ils doivent trop souvent subir des mises à pied dues à l'inefficacité de la direction. Avec le taux élevé du coût de la vie et les engagements financiers inévitables pour un père de famille, les travailleurs des installations portuaires du CN à Saint-Jean ne peuvent guère se payer le luxe de ne travailler que dix mois par an.

## • (11.20 p.m.)

Ce qui est nécessaire, monsieur l'Orateur, c'est un examen approfondi de tous les secteurs de l'activité de radoub du Canadien National afin de savoir quel est le véritable potentiel du port. Il faut également faire un inventaire des installations existantes pour voir si elles peuvent répondre à notre potential dans les circonstances actuelles et si nous pouvons améliorer les installations. A mon avis, cela permettrait d'assurer un travail permanent pour le personnel actuel ainsi que pour un grand nombre d'autres personnes qui pourraient venir y travailler.

On a généralement l'impression à Terre-Neuve que le Canadien National vient de s'engager dans un programme de suppression de services. Nous connaissons tous l'histoire de la suppression des services ferroviaires de passagers, un programme qui avait été bien étudié et bien réalisé par le Canadien National. Ces derniers mois, nous avons pu constater que le même scénario se répétait avec les services ferroviaires de marchandises. Je pense que les services de navigation côtière risquent d'être abandonnés et que ce sera sans doute ensuite le tour de nos activités de radoub.